

représentatives et illustratives d'un système à la fois structuré et en cours de structuration et de restructuration, et de dépasser des constats ou des pratiques qui se limiteraient à la correction ponctuelle d'erreurs ou à traquer des interférences de la langue maternelle.» (p.139).

La théorie de l'interlangue est considérée comme la première à avoir tenté de fournir des explications sur le processus d'acquisition des langues étrangères et secondes. Chaque interlangue est donc un système linguistique transitoire constitué des règles de la LS et de la LC, ou parfois, ni de l'une ni de l'autre, et qui se développe par la validation ou l'invalidation des hypothèses sur la LC. Ce système est donc instable et fluctuant (Besse et Porquier, 1984)

Dans la perspective de l'interlangue, le travail d'analyse doit tenir compte de l'ensemble des énoncés produits, et non seulement des énoncés erronés, comme c'est le cas en analyse des erreurs. Et c'est cette prise en compte des énoncés erronés et corrects qui doit permettre de décrire le système linguistique construit par l'apprenant (Corder, 1981).

Cours 7: Les étapes de l'analyse des erreurs

L'analyse des erreurs suit plusieurs étapes afin de rendre compte des différentes dimensions de l'erreur linguistique. Par voie de conséquence, l'utilisation d'une grille d'analyse des erreurs est préconisée par nombreux chercheurs (Granger et Monfort, 1994). La démarche d'analyse que nous adoptons respecte les grandes étapes de l'analyse des erreurs et se présente comme suit :

1. Le repérage des erreurs : cette étape consistait à comparer l'énoncé produit par le scripteur avec celui qu'il aurait dû produire pour exprimer ce qu'il voulait exprimer. Ainsi, nous avons relevé dans chaque rédaction toutes les erreurs de nature lexicale. Chaque texte était d'abord lu en entier pour comprendre son sens général et pour

relever efficacement certaines erreurs de nature sémantique, ce qui nécessite de faire des liens entre les phrases, ou même les paragraphes. Nous nous sommes fié à notre intuition de locuteur expert dans le repérage des erreurs lexicales en appuyant cette opération par le recours aux ouvrages de référence décrits plus haut dans les cas où nous avions des doutes.

2. La correction de l'erreur : cette étape consistait à rétablir la forme correcte dans le cas des erreurs formelles ou de restituer le sens visé par le scripteur dans le cas des erreurs sémantiques. Comme la correction a été faite sans la présence du scripteur, les solutions proposées ne peuvent être qu'hypothétiques notamment dans le cas des problèmes impliquant une restitution du sens.
3. La description des erreurs : cette étape consistait à comparer l'énoncé produit par le scripteur avec sa reconstruction pour dégager ce qui les distingue. Les erreurs lexicales repérées dans les textes de notre corpus ont été décrites à l'aide d'une typologie descriptive. Cette dernière comprend trois catégories principales d'erreurs lexicales :
 - Les erreurs formelles
 - Les erreurs sémantiques
 - Les erreurs de combinatoire restreinte
4. L'explication des erreurs : cette étape consiste à fournir une explication sur la source de l'erreur. Nous pouvons considérer que la confusion due à l'analogie constitue la source principale des erreurs. Par conséquent, elle peut donner lieu à des divisions qui regroupent les erreurs selon qu'elles naissent d'une analogie entre les formes de L1 et L2 ou entre les formes de la L2 elle-même.